



2015 : Un résultat agricole moyen en baisse pour les exploitations franciliennes de « céréales et oléoprotéagineux »

En 2015, le résultat courant avant impôt des exploitations agricoles « moyennes et grandes » de l'orientation «céréales et oléoprotéagineux» d'Île-de-France baisse modérément par rapport à 2014, en raison du recul des subventions. La dispersion des résultats entre exploitations continue à se réduire. La trésorerie de ces exploitations augmente entre les deux dernières années.

En 2015, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen des exploitations agricoles spécialisées en «céréales et oléoprotéagineux» (COP) d'Île-de-France se situe à 27 386 €, en baisse de 2 % par rapport à 2014.

Ce résultat moyen reste faible, près de deux fois inférieur à la moyenne 2005 - 2014, période marquée par une forte fluctuation des prix. Les charges sociales versées par l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul du RCAI. Or, compte tenu des

mauvais résultats en 2013 et 2014, les cotisations versées par l'exploitant en 2015 (13 518 € en moyenne) baissent de 32 % par rapport à l'année précédente ⁽¹⁾.

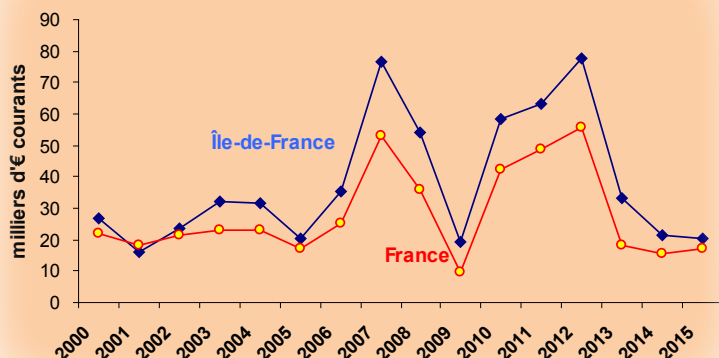
Au niveau national, le RCAI moyen s'établit à 21 132 € en 2015 contre 18 840 € en 2014.

Par unité de travail annuel non salarié (Utans), c'est-à-dire par actif familial, le RCAI suit les mêmes évolutions. Il se situe à 20 618 € en 2015. Il est cependant supérieur de 3 290 € en

2015 au revenu national moyen contre 5 760 € en 2014 pour cette même spécialité. À titre de comparaison, la région Île-de-France se trouve au quatrième rang sur treize en termes de RCAI moyen par Utans, derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand-Est et les Hauts-de-France.

(1) Les cotisations de l'exploitant sont calculées à partir des résultats soit des trois dernières années, soit de l'année précédente.

Baisse du RCAI par Utans pour les COP



◀ Graph 1 : Évolution du RCAI par actif familial de 2000 à 2015.

Un resserrement de la dispersion des résultats

La dispersion des résultats des exploitations franciliennes continue à se contracter en 2015. En effet, l'intervalle entre le quart des exploitations ayant le RCAI par Utans les plus faibles et le quart des exploitations ayant les revenus les plus hauts (c'est à dire l'intervale interquartile) est de 34 810 € en 2015. Il recule légèrement de 3 % par rapport à 2014.

Le troisième quartile reste quasiment stable par rapport à 2014 tandis que le premier quartile augmente de 1 777 €. En conséquence, la proportion d'exploitations générant un RCAI par Utans de moins de 10 000 € diminue (33 % en 2015 contre 39 % en 2014).

Le résultat médian perd un peu plus de 55 milliers d'euros par rapport à 2012, soit - 76 %, année où le résultat moyen a atteint son maximum pour les céréales et oléoprotéagineux sur la période 2010-2015.

Une valeur de la production agricole en légère hausse

La valeur de la production agricole des exploitations franciliennes de COP atteint 182 K€. Elle est en hausse de 3 % par rapport à 2014, du fait d'un effet prix et de l'accroissement global des volumes des principales cultures céréalières.

Ainsi, le prix moyen du blé tendre passe de 161 €/t en 2014 à 163 €/t en 2015. Le blé n'a pas souffert en 2015 des problèmes de qualité qui avaient contribué au repli des prix en 2014.

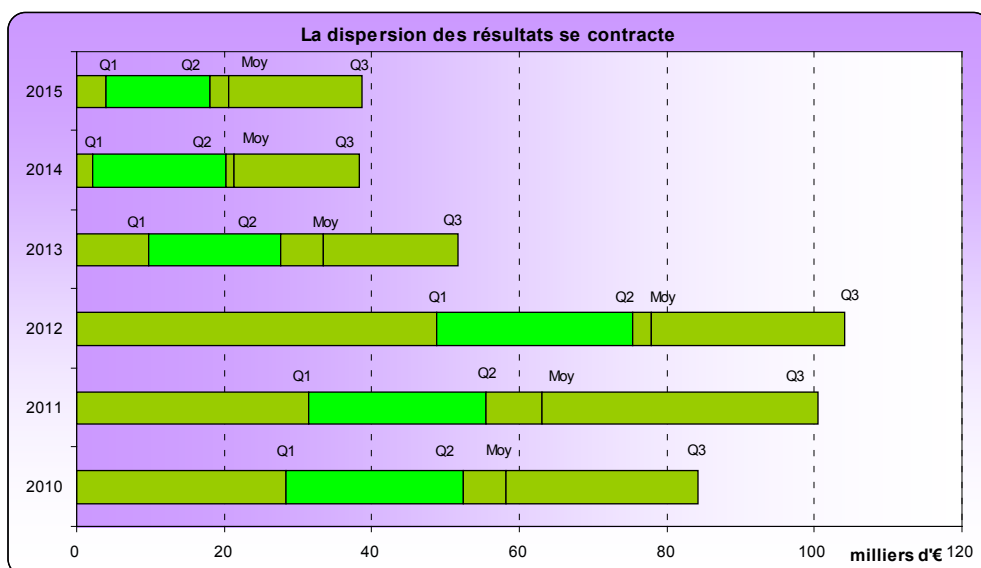
Le cours moyen de l'orge d'hiver ou de printemps croît de 5 % par rapport à 2014. Le prix du maïs-grain augmente fortement par rapport à 2014 (+ 10 %), en lien avec le recul très net des disponibilités. Il s'établit à 131 €/t en 2015.

Le cours des oléagineux évolue de façon similaire au cours des céréales. Le cours de la graine de colza et de la graine du tournesol sont supérieurs respectivement de 15 % et de 25 % à ceux de 2014.

En volume, la production de céréales à paille est globalement satisfaisante tandis que la production de maïs-grain (- 20 %) est en net recul. La canicule estivale a fortement gêné les cultures de printemps au moment de la floraison et a moins pénalisé les cultures d'hiver.

«Ce recul s'opère dans un contexte de forte volatilité des prix des céréales et des oléoprotéagineux»

► Graph 2 : Répartition des résultats par Utans sur la période 2010-2015



Source : Agreste, Rica

Note de lecture : Q1 désigne le revenu en-dessous duquel se situent 25 % des exploitations, Q2 celui en dessous duquel se situent 50 % des exploitations, Q3 celui en dessous duquel se situent 75 % des exploitations.

Exemple de lecture : en 2015, un quart des exploitations en COP ont perçu un revenu par Utans inférieur à 3 953 € (Q1) ; Moy désigne le revenu moyen.

Des subventions en diminution

En Île-de-France, en 2015, les exploitations franciliennes spécialisées en COP perçoivent en moyenne 41 277 € au titre des subventions de l'année, soit 284 € par hectare, en diminution de 7 % par rapport à 2014 (Cf. encadré 2).

La première étape de convergence de la PAC et de mise en œuvre de la majoration des 52 premiers hectares induit en effet un transfert des aides des régions situées au-dessus de la ligne Bordeaux-Strasbourg vers les autres régions tandis que la réforme des aides couplées animales bénéficie surtout aux régions d'élevage laitier (Bretagne, Pays-de-Loire, Normandie). Au final, les régions de l'arc Ouest-Nord-Nord-Est voient le total de leurs subventions reculer, notamment en Île-de-France, tandis que les nouvelles régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine connaissent une hausse des subventions.

Hors subventions, 66 % des exploitations franciliennes ont dans ce nouveau contexte un résultat négatif (RCAI) alors que cette part est de 18 % avec la prise en compte des subventions.

Des charges quasi stables

Les charges courantes des exploitations franciliennes spécialisées en COP s'élèvent en moyenne à 201 milliers d'euros en 2015, soit 1 380 € par hectare. Elles sont quasi-stables par rapport à 2014 (+ 0,1 %).

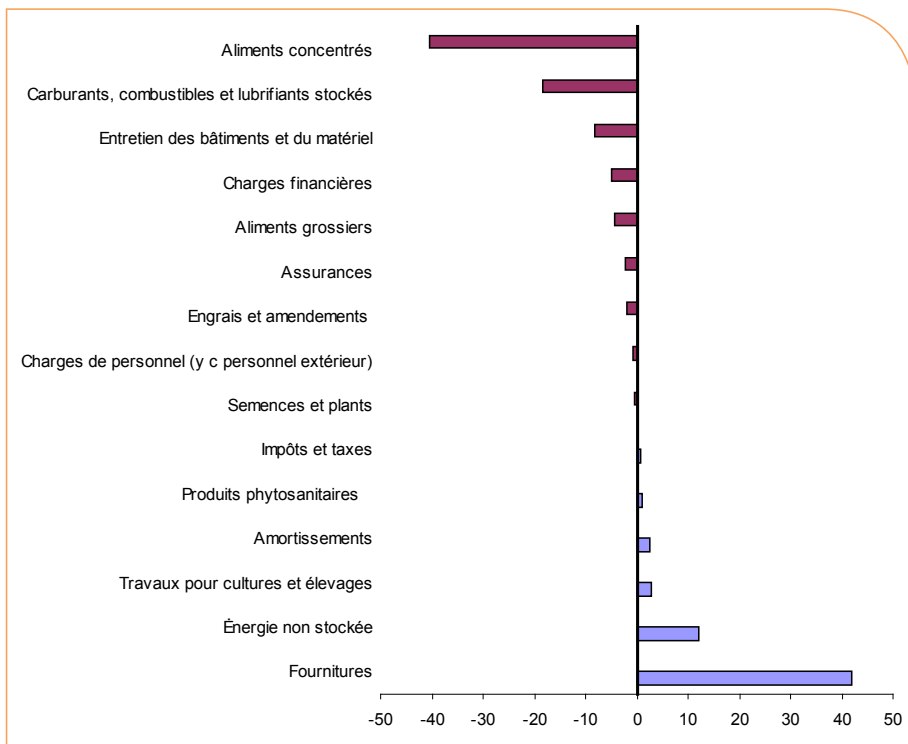
Les charges d'approvisionnement, qui représentent 40 % des charges d'exploitation diminuent pour la deuxième année consécutive. Elles se sont réduites de 1,5 %, par rapport à 2014, sous l'effet du repli des prix des engrais et des carburants (- 18 %). Les charges financières, dont celles à long terme, diminuent (- 4 %).

2015 : 1ère année de la mise en œuvre de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC).

2015 est la première année de mise en œuvre de la nouvelle PAC. Outre le verdissement et la réduction entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif national de cette réforme est de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (emploi, installation de nouveaux agriculteurs, soutien des territoires ruraux).

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Les nouvelles modalités de la PAC ont entraîné un retard du paiement. Dans ce contexte, seul le montant des aides du premier pilier (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs), effectivement dues pour chacune des exploitations du RICA au titre de la campagne 2015 a pu être intégré. Les aides du 2^{ème} pilier (mesures agro-environnementales et climatiques) ont été estimées.

▼ Graph 3 : Évolution en % des charges par ha pour les exploitations en COP



Source : Agreste, Rica Île-de-France 2014-2015 à champ constant

Cet allègement des charges d'approvisionnement couplé à la légère augmentation de la valeur de la production permet à la valeur ajoutée des exploitations franciliennes spécialisées en COP de se redresser de 14 % par rapport à 2014. Elle s'établit à 375 €/ha contre 335 €/ha en 2014, une valeur supérieure à la moyenne nationale (333 €/ha).

Quant à l'excédent brut d'exploitation (EBE), il est quasiment analogue à celui de 2014 (+ 1 % par rapport à 2014). Avec la légère augmentation (+ 3 %)

des dotations aux amortissements qui pèsent pour près de 58 % de l'EBE, le résultat d'exploitation perd 2,5 % de sa valeur par rapport à 2014, tout comme le RCAI moyen. Ils s'élèvent respectivement en moyenne à 200 euros et à 188 € par hectare en 2015.

Une augmentation de la trésorerie entre les deux dernières années

La capacité d'autofinancement (CAF) se maintient par rapport à 2014 (+ 0,9 %), en lien avec la baisse légère du RCAI et la hausse modérée des

amortissements.

Les exploitations contractent moins de nouvelles dettes financières (- 0,6%). Les prélèvements (incluant les charges sociales de l'exploitant) privés de 44 903 €, poursuivent leur tendance décroissante, amorcée en 2013 (- 10 %).

Près de la moitié de la CAF utilisée pour rembourser les dettes financières

La CAF est essentiellement utilisée pour les prélèvements privés et le remboursement des dettes.

En 2015, la marge de manœuvre est réduite pour financer les acquisitions d'immobilisations (investissements), en dehors de nouvelles dettes financières et/ou des subventions d'équipements. En effet, le recul des investissements (acquisitions moins cessions), observé depuis 2013, se poursuit en 2015 (- 44 %). Les investissements en matériel et outillage, correspondant à 86 % de l'investissement total moyen sont les plus impactés.

Il en résulte une amélioration de fonds de roulement qui s'établit à 7,3 k€, laissant une variation de la trésorerie nette positive de 2,3 k€.

► **Tabl 1 : Évolution des ressources et des emplois de 2014 à 2015 pour les exploitations en COP**

	Céréales et oléo-protéagineux Montant 2015 (K€)	Évol. 2015/2014 en % ⁽¹⁾
a-Total des ressources durables	124,0	8,2
Capacité d'autofinancement *	67,9	0,9
Cessions d'immobilisations	24,2	62,0
Subventions d'équipement reçues	0,9	-28,1
Nouvelles dettes financières	31,0	-0,6
b-Total des emplois stables	116,7	-3,8
Acquisitions d'immobilisations	40,1	-8,0
Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	n.s
Prélèvements privés	44,9	-9,7
Remboursement des dettes financières	31,7	13,6
c-Variation du fonds de roulement net (a) - (b)	7,3	
d-Variation du besoin en fonds de roulement	5,0	
e-Variation de trésorerie nette (c) - (d)	2,3	

Source : Agreste, Rica Île-de-France 2014-2015

(1) À échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

Légère hausse de l'actif moyen des exploitations

L'actif total moyen des exploitations franciliennes spécialisées en COP est de 485 187 €, en hausse de 1,3 % par rapport à 2014. Il est composé à 60 % d'immobilisations et à 40 % d'actifs circulants. Parmi ces derniers, les stocks représentent 88 503 € en 2015. Les immobilisations, quant à elles, sont principalement constituées par le matériel et par les bâtiments et installations, représentant respectivement 37 % et 25 % de l'actif immobilisé. Ce dernier atteint 293 418 € en 2015.

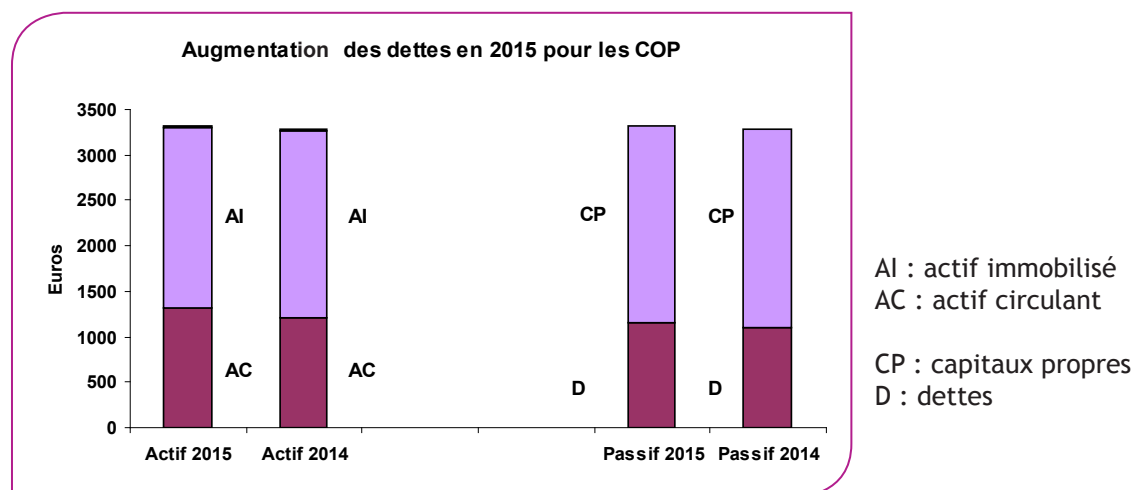
Hausse sensible du taux d'endettement

Les actifs sont financés à hauteur de 65 % par des capitaux propres, et de 22 % par des emprunts à long ou moyen terme. Le montant moyen des dettes s'élève à 168 795 € en 2015, (soit 1 091 € par hectare de SAU), en hausse de 5 % par rapport à 2014. Près des deux tiers de l'endettement moyen est constitué d'emprunts à long ou moyen terme, qui diminuent très légèrement (- 0,2 %). Inversement, les dettes à court terme continuent d'augmenter sensiblement (+ 14,9 %). Le taux d'endettement, rapport

de l'ensemble des dettes au total de l'actif, poursuit sa tendance haussière entamée en 2013 pour atteindre 34 % en 2015, en raison d'un léger repli des capitaux propres (- 0,4 %).

«Le montant moyen des dettes s'élève à 168 795 euros en 2015»

▼ Graph 4 : Bilan de clôture par ha des exploitations en COP en 2014 et 2015



Source : Agreste, Rica Île-de-France 2014-2015



▼ Tabl 2 : RICA Île-de-France 2015 : principaux résultats pour les exploitations en COP

valeur moyenne par exploitation	Île-de-France Céréales et oléoprotéagineux (COP) Otefdd 1500			France COP Otefdd 1500
	Grandes ⁽¹⁾	Moyennes ⁽²⁾	Ensemble ⁽³⁾	
Nombre d'exploitations de l'échantillon	101	24	125	1 046
Nombre d'exploitations représentées	1 867	891	2 758	53 540
Part de chaque catégorie en % du nombre total d'exploitations	46	22	68	18
CARACTERISTIQUES GENERALES				
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	179,7	74,1	145,6	125,1
dont faire-valoir direct (ha)	15,5	11,8	14,3	13,7
dont céréales(ha)	121,2	49,1	97,9	79,0
dont cultures industrielles (ha)	48,0	16,1	37,7	31,7
Nombre d'Unités travail annuel (UTA) totales	1,6	1,5	1,6	1,4
dont UTA non salarié (UTANS)	1,3	1,4	1,3	1,2
Effectif animaux (en Unités Gros Bovins)	1,1	0,8	1,0	7,4
ELEMENTS DU BILAN (milliers d'euros)				
Actif immobilisé	354,7	165,0	293,0	205,0
Actif circulant	241,7	81,1	189,8	144,4
Capitaux propres	382,7	177,6	316,4	204,3
Endettement total	216,4	69,2	168,8	146,5
dont à court terme (y.c tiers)	73,0	31,1	59,4	55,9
Autofinancement net des prélèvements privés	27,0	14,4	22,9	20,8
Taux d'endettement global (%)	36,0	27,8	34,8	41,7
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)				
Production de l'exercice	225,4	89,6	181,5	148,1
+ ristournes, rabais, remises obtenus	1,8	0,6	1,4	1,0
- charges d'approvisionnement	99,7	37,4	79,6	66,6
- autres achats et charges externes	58,5	28,8	48,9	40,9
= Valeur Ajoutée Produite	69,0	23,9	54,4	41,6
+ subventions et indemnités d'exploitation	51,6	26,1	43,4	36,4
- fermage	26,0	7,8	20,1	16,1
- impôts et taxes	3,5	1,4	2,8	2,4
- charges de personnel	7,5	2,3	5,8	4,0
= Excédent Brut d'Exploitation	83,7	38,5	69,1	55,6
+ transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,5	0,1	0,3	0,4
- dotations aux amortissements	50,0	19,9	40,3	32,2
= Résultat d'exploitation	34,1	18,9	29,2	23,7
+ produits financiers	2,2	0,7	1,7	1,0
- charges financières	4,6	1,2	3,5	3,6
= Résultat Courant Avant Impôts (milliers d'euros)	31,7	18,4	27,4	21,1
- Charges sociales de l'exploitant	16,4	7,7	13,5	10,3
= RCAI après paiement des charges sociales exploitant	15,3	10,6	13,9	10,8
Revenu courant par Unité de travail annuel non salarié (UTANS)	24,4	13,2	20,6	17,3
RCAI par UTANS après paiement des charges sociales exploitant	11,8	7,8	10,4	8,9

Source : Agreste, Rica 2015

(1) Grandes exploitations : exploitations dont la PBS (Production brute standard) est supérieure ou égale à 100 000 €.

(2) Moyennes exploitations : exploitations dont la PBS (Production brute standard) est supérieure ou égale à 25 000 € et inférieure à 100 000 €.

(3) Ensemble = grandes et moyennes exploitations.

▼ Tabl 3 : RICA Île-de-France 2015 : principales évolutions pour les exploitations de l'Otefdd 1500 (COP)

valeur moyenne par exploitation	Otefdd 1500 (COP)					
	Grandes ⁽¹⁾		Moyennes ⁽²⁾		Ensemble ⁽³⁾	
	2015	Évolution 2015/2014 (%) ⁽⁴⁾	2015	Évolution 2015/2014 (%) ⁽⁴⁾	2015	Évolution 2015/2014 (%) ⁽⁴⁾
ELEMENTS DU BILAN (milliers d'euros)						
Actif immobilisé	354,7	-2,6	165,0	-6,0	293,4	-3,1
Actif circulant	241,7	9,4	81,1	1,1	189,8	8,5
Capitaux propres	382,7	0,1	177,6	-3,6	316,4	-0,4
Endettement total	216,4	5,3	69,2	-4,6	168,8	4,2
dont à court terme (y.c tiers)	73,0	13,5	31,1	10,3	59,4	13,3
Autofinancement net des prélèvements privés	27,0	29,1	14,4	38,4	22,9	31,2
Taux d'endettement global (%)	36,0	2,5	27,8	-1,6	34,8	2,7
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)						
Production de l'exercice	225,4	1,1	89,6	12,0	181,5	3,0
+ ristournes, rabais, remises obtenus	1,8	4,3	0,6	-7,7	1,4	2,9
- charges d'approvisionnement	99,7	-1,3	37,4	-4,5	79,6	-1,5
- autres achats et charges externes	58,5	-0,3	28,8	0,1	48,9	0,0
= Valeur Ajoutée Produite	69,0	6,1	23,9	89,7	54,4	13,7
+ subventions et indemnités d'exploitation	51,6	-13,0	26,1	-8,7	43,4	-12,0
- fermage	26,0	0,5	7,8	-0,3	20,1	0,7
- impôts et taxes	3,5	1,8	1,4	-1,9	2,8	1,4
- charges de personnel	7,5	1,5	2,3	-5,6	5,8	0,8
= Excédent Brut d'Exploitation	83,7	-4,5	38,5	30,5	69,1	0,7
+ transferts de charges	0,5	26,1	0,1	-16,7	0,3	13,9
- dotations aux amortissements	50,0	4,3	19,9	-3,0	40,3	3,3
= Résultat d'exploitation	34,1	-14,5	18,9	102,7	29,2	-2,5
+ produits financiers	2,2	-0,7	0,7	-1,7	1,7	-0,5
- charges financières	4,6	-2,7	1,2	-15,6	3,5	-4,1
= Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)	31,7	-15,2	18,4	113,5	27,4	-2,2
- Charges sociales de l'exploitant	16,4	-33,0	7,5	-27,0	13,5	-31,8
= RCAI après paiement des charges sociales de l'exploitant	15,3	17,3	10,9	-780,1	13,9	66,5
Résultat exceptionnel	23,0	94,6	4,6	19,4	17,0	85,2
Bénéfice/Perte de l'exercice ⁽⁵⁾	54,6	12,7	23,0	84,4	44,4	19,4
RCAI par Unité de Travail Annuel non salarié (UTANS)	24,4	-14,2	13,2	107,9	20,6	-2,4
RCAI par UTANS après paiement charges sociales exploitant	11,8	18,6	78,3	-762,4	10,4	66,3
Bénéfice de l'exercice par Utans	42,2	14,0	16,5	79,6	33,4	19,2
RCAI par ha	0,177	16,0	0,248	112,4	0,189	-3,1
RCAI par ha après paiement charges sociales exploitant	0,085	16,5	0,148	-776,8	0,095	65,1
Bénéfice/Perte de l'exercice par ha	0,304	12,0	0,310	83,5	0,305	18,4

Source : Agreste, RICA Île-de-France 2014-2015

2015 : valeurs réelles à échantillon complet

(1) Grandes exploitations : exploitations dont la PBS (Production brute standard) est supérieure ou égale à 100 000 €.

(2) Moyennes exploitations : exploitations dont la PBS (Production brute standard) est supérieure ou égale à 25 000 € et inférieure à 100 000 €.

(3) Ensemble = grandes et moyennes exploitations.

(4) À échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB, pour les éléments du bilan et les soldes intermédiaires de gestion.

(5) = RCAI + Résultat exceptionnel

Qu'est-ce que le RICA ?

Le RICA (Réseau d'information comptable agricole) est une enquête statistique européenne réalisée par quota auprès d'environ 7 300 exploitations pour la France. Elle recueille des données comptables complétées par des variables caractérisant la structure des exploitations (SAU, rendements, composition du cheptel, unité de travail...). Le RICA porte sur les exploitations dites moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard ou PBS (potentiel économique basé sur les surfaces et cheptels) atteint au minimum 25 000 €.

En 2015, l'échantillon de la région Île-de-France pour l'Otex céréales et oléoprotéagineux comprend 125 exploitations, qui représentent les 2 758 exploitations franciliennes moyennes et grandes. L'univers de référence servant à la pondération est issu du recensement agricole 2010 extrapolé à 2015.

DEFINITIONS

• Classification des exploitations :

Les exploitations sont classées selon leur orientation technico-économique (Otex). En Île-de-France, 70 % des exploitations sont classées dans l'orientation Otefdd 1500 (nomenclature française de diffusion détaillée) « Céréales et oléoprotéagineux ».

• Résultat courant avant impôt (RCAI) :

Le RCAI est égal à la production de l'exploitation (vente de biens, produits agricoles, prestations de services...)

- + les subventions et indemnités d'exploitation reçues,
- + les transferts de charges,
- + les produits financiers (intérêts perçus, revenus des comptes en banques ...),

desquels sont déduits les charges d'exploitation (approvisionnements, achats de marchandises, travaux et services consommés, loyers et fermages, entretien des bâtiments, assurances, impôts et taxes, charges de personnel), les amortissements des biens immobilisés, et les charges financières (intérêts des emprunts).

Pour en savoir plus :

Résultats détaillés pour l'Île-de-France sur le site de la DRIAAF :

- [*Le RICA en poche année 2015 en Île-de-France*](#)

Résultats nationaux et régionaux sur le site Agreste du Ministère :

- [*Réseau d'information comptable agricole*](#)